

Paris, 4 septembre 2025

Les termes en majuscules utilisés dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Caisse Française de Financement Local *base prospectus to the €75,000,000,000 Euro Medium Term Note Programme* daté du 10 juin 2025 (le « **Base Prospectus** »).

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 8 septembre 2025, pour un montant de 750.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 8 septembre 2032.

Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en partie ou en totalité, des *Eligible Social Loans* tels que définis dans le *Sfil Group Green, Social and Sustainability Bond Framework* disponible sur le site de l'émetteur.

Un *Stabilisation Manager* a été nommé dans les *Final Terms*.

Le *Base Prospectus* en date du 10 juin 2025 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et les *Final Terms* relatifs à l'émission sont disponibles sur le site internet de l'émetteur (<https://sfil.fr/caffil-notre-filiale/>), sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), et auprès du *Paying Agent* désigné dans le *Base Prospectus*.

Les *Final Terms* relatifs à l'émission seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).